

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 641

Artikel: Petit courrier de nos lectrices

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

A VENDRE

à Champex (Valais) joli chalet meublé 9 pièces, 7 lits, véranda, grand terrain. S'adresser à Mlle BERGLIER 138, route de Chêne, Genève (Téléphone le matin : 4.55.66)

Foyer de la Femme
1, Rue de la Vallée
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés.



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

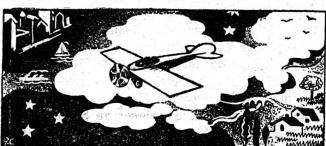
Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCES

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines,
Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
A. BASSIN VEVEY

„LE CARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room



Correspondance

Lettre ouverte au Docteur Muret pour fêter ses 80 ans.

Cher Docteur,

Je m'en voudrais de l'omission toute fortuite, le soir de votre fête d'anniversaire, m'a empêché de prendre la parole, si, par l'intermédiaire du Mouvement Féministe, notre trait d'union, à nous suffragistes, je ne pouvais vous dire l'attachement et l'affection qui nous unissent à vous.

Dans l'été de 1913, quelques féministes de Morges, où nous habitions alors, ma femme et moi, faisaient appel à votre dévouement pour donner une conférence de propagande suffragiste. Vous prêchez en nous des convaincus, car ma femme n'avait-elle pas en 1911 participé à la grandiose manifestation des femmes anglaises qui étaient allées à travers Londres réclamer à l'« Albert Hall » les droits réservés jusqu'à ce aux seuls hommes ? Et elle et moi, ne venions-nous pas de cette fameuse école nouvelle de coéducation de Bedales, foyer de féminisme, dont la femme du directeur était une pionnière du mouvement ? Il fallait toutefois la persuasion de votre parole et la force de votre expérience pour mettre en branle les esprits et les conduire à ces actes. A l'issue de votre conférence se fondait le groupe suffragiste de Morges dont nous fûmes les premiers membres.

Malheureusement la guerre survint et, de même qu'à notre époque actuelle, d'autres préoccupations plus immédiates empêchèrent notre jeune société de se développer comme nous l'euussions désiré.

Cependant, à la faveur de la victoire des nations démocratiques, les idées nouvelles, basées sur un principe plus équitable de justice, faisaient de géant et le vote des femmes était introduit dans la majorité des pays d'Europe. Seule, ou presque seule, la Suisse restait à l'écart de ce mouvement libérateur.

Nous avions entre-temps quitté Morges pour Vevey, où, en 1917, vous étiez également l'animateur du Comité qui fonda le groupe veveyans pour le suffrage des femmes, dont on a fêté l'automne dernier le XXV^e anniversaire. Vous ne vous êtes donc pas borné à votre vocation de médecin-accoucheur, vous avez pratiqué sur la plus grande échelle la maïeutique des esprits ! Jamais nous n'avons fait appel à vous en vain ; avec un dévouement inlassable, vous êtes accouru nous prêter main forte, lorsqu'il s'agissait de conférences de propagande et de convaincre des esprits rebelles ou mal informés. Je me rappellerai toute ma vie la mémorable passe d'armes que vous eûtes avec un homme de loi et de la polémique, toute courtoise du reste, qui s'ensuivit dans la *Feuille d'Avis de Vevey*. Et je regrette, pour ma part, l'ardeur et la foi qui caractérisaient alors notre groupe veveyans et les réactions parfois vives du public qui savait s'enthousiasmer pour des idées ; maintenant c'est le calme... dans toute sa platitude !

Nous ne savons pas ce que la fin de cette guerre nous réserve, mais laissez-moi vous dire que, quoi qu'il arrive, vous avez bien mérité de la patrie et que vous vous êtes acquis la reconnaissance de notre association. En tant qu'homme, je faillirais à mon devoir si je ne rendais hommage à votre fidélité envers une cause à laquelle peu d'hommes se consacrent et encore moins se牺牲ent. Comme vous le disiez un jour, nous n'avons aucun mérite à en tirer : ne faisons-nous pas que rendre à un degré infinitésimal tout ce que nous devons à nos mères et à nos femmes ?

Veuillez agréer, cher Docteur, mes sentiments de vive gratitude et de sincère affection.

Albert TRUAN.

Après ces renseignements bénévoles, impossible de résister au désir de voir ce qu'une petite ouvrière devenue artiste par son courage, sa ténacité et par vocation venait exposer à Neuchâtel.

C'est avec une sincère émotion que j'ai visité cette exposition. Une quarantaine de toiles attendaient le jugement des amis, des connaissances, l'artiste était là, toute simple, et combien émouvante, et si modeste dans sa personnalité comme dans sa peinture pourtant si riche d'inspiration. Son premier tableau, le portrait de sa mère d'une ressemblance si vivante, est inspiré de l'art hollandais, mais où l'on sent que l'artiste cherche sa voie. Son jeune talent est à l'aube ; peu à peu il sort des limbes, devient plus clair, s'affirme et s'apparente à l'art français. En d'innombrables toiles elle nous dit son amour des fleurs qu'elle a peintes délicatement, comme elle les voyait. Ses natures mortes ont un charme féminin où l'on

sent toute la poésie et la grâce de l'intimité. En les observant on est tenté de dire : « objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à l'âme et la force d'aimer ? » tant on sent que Mme Guyot a mis de son âme et de sa conscience pour les peindre.

Plus on regarde ces tableaux, plus on les aime et plus on se sent ému en pensant à la persévérance, au courage dont l'artiste dut faire preuve en commençant à peindre à l'âge de 32 ans pour réaliser sa vocation et parvenir à un tel résultat. Ses œuvres sont vivantes, sincères, et demandent d'être jugées équitablement.

Nous souhaitons que beaucoup de jeunes, ouvrières et ouvriers, visitent cette exposition ; elle leur donnera une grande, une immense leçon. Elle semble nous dire : « Tous, nous avons reçu des talents, tous nous avons le devoir de les faire valoir ». E. DI CENTA.

Petit Courrier de nos Lectrices

Henriette à Jacqueline. — Vous aurez la comme moi, chère amie, l'article que l'un des derniers numéros de notre journal a consacré au problème si important de la femme seule ; et étant comme moi enrôlée bon gré mal gré parmi les célibataires, vous aurez certainement fait à son sujet de nombreuses réflexions. Il en est une que je tiens à vous communiquer, comme à celles des lectrices du Mouvement que ce problème m'intéresse aussi : selon Mme Elisabeth Huguenin, qui l'a traité tout au long dans son dernier volume, la femme célibataire serait, de l'avis des médecins, bien plus fréquemment que la femme mariée, victime de névroses et de déséquilibre. La nervosité et, pour employer une expression plus imagée qu'élégante, ce serait, chez elle, que l'on trouverait surtout du « gibier de clinique ». Or, une femme médecin avec laquelle je discutais m'a opposé un démenti formel à cette affirmation, déclarant qu'à sa connaissance, les femmes mariées constituent autant que les célibataires la

clientèle des psychiatres. Et je dois dire que si je regarde autour de moi, et compare femmes mariées et femmes célibataires que je connais bien, je ne puis que lui donner raison. Qu'en penserez-vous ?

Vieille suffragiste. — J'ai été très intéressée par la nouvelle que l'on a fait entendre aussi la voix des femmes de Genève pour le « Musée de la parole » et n'ai pu m'empêcher de me livrer à des réflexions à cet égard : comment nos arrière-petites filles, quand elles entendront ce discours, jugeront-elles la situation qui est la nôtre ? La trouveront-elles douloureusement retardée ? S'étonneront-elles du petit nombre de nos femmes pasteurs, juges, professeurs d'Université, etc. ? Je voudrais le croire !... mais en constatant le recul actuel de plusieurs de nos causes, la peine effroyable que nous éprouvons notamment à nous faire reconnaître nos droits de cité, je me demande avec anxiété, si, tout au contraire, les Genoises de l'an 2042 ne considéreront pas avec élancolie qu'elles comprennent encore moins que nous dans la République ! Qui veut me rassurer ?...

L'assemblée générale de l'U. C. R. qui s'est déroulée le 22 mai, à Lausanne, sous la présidence de Mme E. Thévenaz, a groupé 160 personnes venues de toutes les régions de Suisse romande. L'ordre du jour mentionnait, outre les rapports administratifs : *L'Aide à la paysanne*, *Les trois journées de Freidorf*, et une conférence de M. Marcel Boson, secrétaire coopératif à Lausanne : *Démocratie et Coopération*.

Parlant de l'activité des 25 groupes romands

en 1942, la présidente souligna le rôle éminemment éducatif des causeries, lectures et études

diverses suivies par des mères, des futures mères,

et dont plusieurs n'ont pas d'autre contact avec la vie sociale. Travail sans éclat, mais profond.

L'ent'aide, dont on s'occupe sans relâche,

fournit l'occasion d'appliquer directement les

principes coopératifs et procure aussi la joie de servir.

Un vœu est émis : que les membres ne

négligent pas le « recrutement », car un groupe

est voué à la mort si ses éléments ne changent pas.

Le vieillissement, la routine désagrégent.

Un rapport bref, riche, solide de Mme F.

Cornuz (Lausanne) soulignait le travail énorme,

fourni en 1942 pour l'aide à la paysanne, qui va

reprendre pour Lausanne en juin. De nouvelles

collaborations s'étant annoncées, cette aide pourra

être étendue à d'autres localités. Les coopératives comprennent leur devoir : femmes d'un pays

privilégié, elle créent par leur dévouement un

lien solide avec leurs sœurs de la campagne

donc la tâche va grandissante.

Les trois journées (du 2 au 4 août) réservées

aux coopératives romandes par le séminaire de

Freidorf se dérouleront à l'aide d'un programme

préparé avec soin : conférences, visites d'établissements, débats et soirée récréative. Les

sujets traités seront les suivants : *Le travail féminin en Suisse romande*. — *La situation de la femme dans l'union conjugale*. — *La vente à tempérance*. — *La protection de l'enfance à la lumière du code civil et du code pénal*. — La

BONNETERIE DURUZ

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

LAINES DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

FREY - WICKY

TISSUS - VEVEY

Troussaux - Draperies
Toileries - Soieries

ÉCOLE PARTICULIÈRE

Mesdames PIOTET

Pontaise, 15 - LAUSANNE - Tél. 2.92.27
Classes de 4 à 18 ans - Cours commerciaux
On accepte quelques pensionnaires

femme en tant que personne. — Les jeunes coopératives. — Enfin la conférence de M. Boson, d'une belle tenue, fut fort appréciée par un auditoire réceptif comme il en est peu. Bonne journée pour les femmes de Suisse romande qui tendent à un continu développement intellectuel.

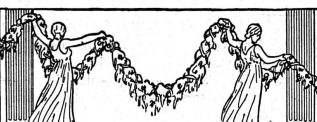
E. St.

A l'Union des Femmes de Genève.

C'est un nombreux auditoire qui se pressait le 22 mai dernier à l'Assemblée générale annuelle, dont la série de rapports est toujours très complète, parce qu'elle donne en raccourci une idée de l'activité des divers groupes et Commissions de l'Union.

L'on entendit d'abord le rapport du Comité présenté par Mme Trembley, présidente, rapport dont la forme littéraire ne surprendra aucun des lecteurs de ce journal qui ont eu plusieurs fois le plaisir d'études historiques parues dans nos feuilletons ; puis le rapport financier, accueilli avec courage, quand bien même il signale cette année-ci un déficit de près de mille francs ! qu'il faudrait absolument combler par de nouvelles adhésions, les dépenses ne pouvant plus guère être comprimées sans nuire à la bonne marche de la Société. Vinrent ensuite les rapports du groupe de couture (Mme Reverdin), du Bureau de placement (Mme Choisy), de la Section de Lecture (Mme Naville), des bridgeuses, qui se réunissent, non pour s'amuser, mais pour verser au bout de la saison une jolie somme dans l'escarcelle de l'Union (Mme Saran), de l'Ent'aide ménagère (Mme Chapuisat), des Vacances pour mères de famille (Mme Laporte) de la Fondation de lit Raymond (Mme Gardy)... et nous craignons d'en oublier ! Puis, l'Union offrant toujours aimablement la parole à des activités, jadis créées par elle, mais qui vivent maintenant à leur vie indépendante, l'on entendit encore Mme Goud parler de l'ouvrage, et Mme Wenger de l'Institut ménager. Enfin Mme Chenevaz donna en terminant des détails qui intéresseront vivement ses auditrices sur l'organisation des repas pour enfants sous-alimentés, dont l'Union a pris l'initiative au cours de ce dernier hiver.

X.



A travers les Sociétés

Chez les coopératives romandes.

L'assemblée générale de l'U. C. R. qui s'est déroulée le 22 mai, à Lausanne, sous la présidence de Mme E. Thévenaz, a groupé 160 personnes venues de toutes les régions de Suisse romande. L'ordre du jour mentionnait, outre les rapports administratifs : *L'Aide à la paysanne*, *Les trois journées de Freidorf*, et une conférence de M. Marcel Boson, secrétaire coopératif à Lausanne : *Démocratie et Coopération*.

Parlant de l'activité des 25 groupes romands en 1942, la présidente souligna le rôle éminemment éducatif des causeries, lectures et études diverses suivies par des mères, des futures mères, et dont plusieurs n'ont pas d'autre contact avec la vie sociale. Travail sans éclat, mais profond. L'ent'aide, dont on s'occupe sans relâche, fournit l'occasion d'appliquer directement les principes coopératifs et procure aussi la joie de servir. Un vœu est émis : que les membres ne négligent pas le « recrutement », car un groupe est voué à la mort si ses éléments ne changent pas. Le vieillissement, la routine désagrégent.

Un rapport bref, riche, solide de Mme F.

Cornuz (Lausanne) soulignait le travail énorme,

fourni en 1942 pour l'aide à la paysanne, qui va

reprendre pour Lausanne en juin. De nouvelles

collaborations s'étant annoncées, cette aide pourra

être étendue à d'autres localités. Les coopératives comprennent leur devoir : femmes d'un pays

privilégié, elle créent par leur dévouement un

lien solide avec leurs sœurs de la campagne

donc la tâche va grandissante.

Les trois journées (du 2 au 4 août) réservées

aux coopératives romandes par le séminaire de

Freidorf se dérouleront à l'aide d'un programme

préparé avec soin : conférences, visites d'établissements, débats et soirée récréative. Les

sujets traités seront les suivants : *Le travail féminin en Suisse romande*. — *La situation de la femme dans l'union conjugale*. — *La vente à tempérance*. — *La protection de l'enfance à la lumière du code civil et du code pénal*. — La

Vendredi 18 juin :

GENÈVE : Guilde des Coopératives de Suisse, Assemblée de délégués, Foyer Coopératif, 11, Cours de Rive, 14 h. : Rapports divers, fixation de la cotisation annuelle, élection. — *Le nouvel hebdomadaire coopératif ronan*, par M. Ch. H. Barbier. — *Les coopératives scolaires*, par Mme N. Baehler. — Discussion.

Samedi 19 juin :

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin 22, rue Etienne-Dumont, Assemblée générale annuelle : 17 h. 30. Séance administrative (rapports de la présidente de la trésorerie des vérifications, cotisations, élections du Comité, rapport sur l'Assemblée suisse à Thonon, divers). — 19 h. 30 : Souper pique-nique pour les participants (on pourra se procurer du thé au local). — 20 h. 30 : Une heure de musique et de poésie offerte aux suffragistes par des membres de l'Association et leurs amis. — Cordiale invitation à tous ceux qui aiment la musique et la poésie et défendent le suffrage.

Lundi 21 juin :

ZURICH : Société d'utilité publique des femmes suisses, Assemblée générale annuelle, Palais des Congrès, 9 h. 30 précises : Assemblée administrative, rapports, situation de caisse, etc. — 11 h. : *Maitresses de maison et problèmes du service domestique*, par Mme Mutzenberger. — 11 h. 30 : *Notre jeunesse en danger*, par M. P. Kister (Berne). — 12 h. 30 : *Repas en commun*. — 14 h. 15 : *Que pouvons-nous faire pour l'extension des cultures*? Mme Daschinger (Berne). — 15 h. 30 : *Femme et patrie*, par le prof. Schmid (Zurich).

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE